

SOMMAIRE

NOAILLAN

Édito du Maire

P 1

Sécurité routière

Échanges amiables

Incivilités

P 2

A propos de l'eau

Travaux s'assainissement

Animaux dangereux

P 3

Vie associative (1)

Jeunes à l'assaut

P 4

Vie associative (2)

CCAS - Goûter des aînés

P 5

Inaugurations : d'une pierre, deux coups

Don du sang

Tranches de vie

Portage des repas

P 6

RPI : en avant pour 2010

Monoxyde de carbone

P 7

NOAILLAN - CDC

Projet phare pour 2010

Politique Jeunesse Ado

Voirie communautaire

P 8



EDITO DU MAIRE

Le froid glacial et l'écrin de neige ont déjà marqué les premiers jours de cette année deux mille dix, la terre a déjà tremblé à Haïti, il se dit que notre contrée va se faire défigurer par un champion de la vitesse au point qu'on a juste le loisir de l'entendre passer, il se dit encore que la crise qu'on croyait derrière nous ne s'est en fait pas encore vraiment manifestée, bref il se pourrait bien que le ciel nous tombe sur la tête. Et pourtant, cette année 2009 ne s'est finalement pas mal passée à Noailan. Bien sûr il y a eu la tempête, bien sûr l'eau ne sent pas toujours très bon, bien sûr il y a des chiens mal élevés qui se conduisent comme des malotrus, des voisins qui ne s'entendent pas toujours bien et des habitants qui viennent pester à la mairie parce qu'il paraît qu'il ne s'y fait pas grand-chose...

Et pourtant... un nouveau réfectoire a poussé dans la cour de l'école maternelle, un plateau multi-sports s'est installé près de la salle des fêtes, des abris bus flambant neufs ont chassé les cabanes de tôle ici ou là, le réseau du tout à l'égout a défoncé la route de Peyrebernède, une entreprise a été choisie pour la station d'assainissement, la réorganisation foncière a été menée à bien, des panneaux de sécurité routière se sont dressés pour tenter de raisonner les conducteurs un peu excités, un portage de repas a été organisé dans l'urgence, une équipe s'est acharnée à faire marcher le RPI (regroupement pédagogique intercommunal), un bulletin régulier a essayé de tenir les habitants informés des projets comme des soucis de la commune, plusieurs membres de l'équipe municipale se sont impliqués dans les dossiers de la Communauté de communes (politique enfance et jeunesse, aides à domicile, voirie, déchetterie, gestion des ordures ménagères, développement économique et touristique, notamment) ou du Syndicat mixte du sauternais (gestion de l'eau).

Finalement une mairie c'est un peu un inventaire à la Prévert avec souvent l'impression d'avoir fait pas mal de choses et l'angoisse devant ce qu'il reste à faire... Pour 2010 ce seront essentiellement le projet de la station d'assainissement, la reprise du dossier CAB (Convention d'Aménagement du Bourg), le renforcement de la vie sociale et citoyenne avec la recherche d'un local pour les Jeunes et d'une meilleure installation pour la bibliothèque et enfin la première tranche des travaux connexes liés à la réorganisation foncière qui concentreront notre énergie.

Au-delà de l'équipe municipale, une Commune c'est aussi beaucoup d'initiatives des uns et des autres pour faire vivre le village. Des Noaillanais ont fait vivre une kyrielle d'associations, trois nouvelles associations sont nées autour du VTT, du patrimoine de Noailan et de l'hippomobile (voir p4). Ensemble ces associations se lanceront en 2010 dans un projet commun de coopération internationale. La Communauté de Communes confirmera sa vocation de service à la population avec le projet d'un Centre social, la consolidation de sa politique Jeunesse, son inscription dans la politique départementale d'aide à domicile, un projet de centre de santé, la mise en place d'une signalétique touristique et l'achèvement des travaux des trois Circonscriptions qui devrait accueillir de nouvelles entreprises.

Le menu est copieux mais vivifiant.

Bonne Année à tous !!!

Laurence Harribey, Maire



MAIRIE

Heures d'ouverture

Lundi	8h30 – 12h30 & 14h00 – 19h00
Mardi	8h30 – 12h30 & 14h00 – 17h00
Mercredi	8h30 – 12h30 & 14h00 – 17h00
Jeudi	8h30 – 12h30 Fermeture l'après-midi
Vendredi	8h30 – 12h30 & 14h00 – 17h00

SECURITE ROUTIERE (réf : sécurité routière.gouv.fr)

La direction régionale de l'Équipement publie une brochure qui recense les accidents de la circulation, par localisation et par thème. Cette brochure traite de l'ensemble de l'Aquitaine sauf les voiries de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Les accidents mortels des jeunes le week-end ont lieu majoritairement la nuit (51.28%) et sont concentrés en agglomération et sur les grands axes. Concernant le département, les accidents mortels ont lieu, soit aux abords du Bassin d'Arcachon ou sur les axes routiers le desservant, soit ceux desservant l'estuaire de la Gironde ou Bordeaux.

Il est bon de rappeler que :

- les accidents concernent les conducteurs locaux à 84 % et à 82 % lorsqu'il y a un blessé
- le ratio national du nombre de tués par million d'habitants est de 69. Celui de l'Aquitaine est de 78
- la déclinaison régionale de l'objectif national de moins de 3 000 tués sur les routes en France à l'horizon 2012 donne une cible de moins de 171 tués (nombre de tués sur les routes d'Aquitaine en 2008 = 247);
- les jeunes conducteurs, titulaires d'un permis de conduire de moins de deux ans, représentent 21 % des tués.

Mais le nombre d'accidents et de tués en Aquitaine est en augmentation à la fin octobre 2009. Ces mauvais chiffres confirment ceux observés les neuf premiers mois de l'année. Les mauvais résultats peuvent-ils être expliqués par une augmentation moyenne de la vitesse des véhicules sur le réseau routier ?

A ce jour, il est difficile d'obtenir les valeurs des vitesses sur de nombreux réseaux. Toutefois, il est bon de rappeler qu'une augmentation de 1 % de la vitesse moyenne des véhicules entraîne une augmentation de 4 % du nombre de tués, augmentation qu'on observe à ce jour sur le réseau par rapport aux dix premiers mois de 2008.

Rappel des règles essentielles de sécurité

Il est indispensable de consulter fréquemment son compteur de vitesse. Contrairement aux idées reçues, c'est un outil de mesure parfaitement exact. En revanche, la perception de la vitesse en fonction du défilement du paysage et du bruit du moteur est faussée par la largeur de la route ou l'accoutumance à l'allure. Pour rester maître de son véhicule, il faut adapter sa vitesse aux circonstances : lieux traversés, conditions de circulation et météorologiques, état de la chaussée, chargement du véhicule, état des pneus, etc.

Sachez qu'il faut par ailleurs respecter la distance de sécurité : deux secondes au moins doivent séparer deux véhicules. Il est nécessaire en effet de vous laisser le temps de décider de la manœuvre à engager et de réagir en cas d'incident (déviation de trajectoire, freinage brusque, etc.).

Sur route : pour calculer cette distance, il est conseillé de repérer un point de passage du véhicule qui vous précède (un arbre, un panneau, un poteau, etc.) et de vérifier qu'un minimum de deux secondes s'écoule avant de franchir ce même point.

Sur autoroute, il faut laisser une distance égale au minimum de deux traits blancs de la bande d'arrêt d'urgence avec le véhicule qui précède.

Bilan provisoire 2009 (au mois d'octobre)

Accidents corporels :	371	Janv. – Oct. 2009	3 398	Accidents corporels	Tués	Blessés
Tués :	26	Janv. – Oct. 2008	3 268		219	4 002
Blessés :	435	Variation	+130		210	4 172
					+9	-170

ECHANGES AMIABLES

La grande réorganisation foncière qui a concerné notre Commune est pratiquement terminée.

Le dossier est clos depuis le 5 janvier 2009 et celui concernant les échanges amiables a été validé par la Commission Départementale le 22 octobre. Cette seconde partie se déroulait surtout entre propriétaires ; du côté de la mairie, cela ne consistait qu'en la régularisation de l'emprise des nouveaux chemins ruraux et l'abandon d'anciens non ouverts ou praticables. Prochaine étape : les travaux connexes (fossés et chemins ruraux) qui se dérouleront sur quatre ans.

2

INCIVILITES

Nous l'avons déjà écrit dans ce bulletin, trop d'actes d'incivilités répétitifs relatifs aux dépôts d'ordures sauvages ont lieu sur la commune et nous sommes las et déçus de constater l'inefficacité de nos demandes de respect des lieux. Par ailleurs, le problème des chiens errants portant atteinte aux troupeaux de la commune devient trop régulier et les risques potentiels d'attaque de personnes pèsent de plus en plus sur Noaillan.

Pour ces raisons, il a été décidé par le Conseil Municipal en date du 19 janvier 2010 d'instaurer, au titre du pouvoir de police conféré à Madame le Maire et à ses adjoints en vertu de leurs fonctions et responsabilités et tel que le Code Pénal le prévoit dans l'article R 629-2, l'application d'une sanction financière de 2ème classe d'un montant de 150€ à tout auteur d'incivilités relevées ou propriétaire d'animaux ayant causé des dommages physiques sur des personnes ou autres animaux. Nous demandons à chacun d'entre nous l'application d'une attitude solidaire et responsable afin d'éviter ces désagréments si une personne ou un autre animal venait à être blessé ou si des ordures devaient à nouveau souiller l'environnement, gêner le confort visuel et créer du travail supplémentaire aux employés communaux. Aidons tous à conserver la commune propre et dans un climat serein. Merci.

A PROPOS DE L'EAU

« A l'échelle cosmique, l'eau est plus rare que l'or. » - Hubert REEVES

Vous avez été nombreux à venir à la mairie ou à téléphoner au Syndicat mixte du Sauternais pour vous plaindre du goût de l'eau.

En effet de gros travaux sont actuellement effectués sur le réseau qui a été construit il y a cinquante ans !!! Il s'agit de travaux de sectorisation et de protection des ressources. Gérer le réseau, maîtriser les fuites pour une meilleure utilisation de l'eau et surtout remplacer peu à peu l'essentiel du réseau, voilà l'objet du délit... Immanquablement ces travaux engendrent des obligations de désinfection qui provoquent des odeurs et un goût chlorés de l'eau.



C'est la DDASS (Dir. Dép. de l'Action Sanitaire et Sociale) qui contrôle le respect des normes. Le syndicat mixte du Sauternais a un système d'autocontrôle, mais la DDASS peut effectuer des contrôles inopinés. La moindre entorse aux normes rigoureuses, renforcées pour cause de grippe H1N1, peut se traduire par une coupure générale de l'alimentation. Certains quartiers peuvent être plus ou moins touchés parce que c'est là que se font les travaux. Or le programme de remplacement et de mise aux normes va impacter plusieurs quartiers sur Noaillan.

Si vous constatez des problèmes, il ne faut surtout pas hésiter à appeler le Syndicat qui est disponible. Un numéro bien de chez nous, **05 56 76 61 20**, et non un 800 quelque chose. Un numéro au bout duquel vous trouverez des équipes soucieuses de trouver une solution et non pas un disque qui vous balade de touche en touche et qui finit par vous dire qu'il n'y a personne de disponible.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT UN DOSSIER QUI AVANCE

Réseau d'assainissement Tranche 8B :

Le 24 août dernier, l'entreprise retenue pour les travaux (La SOC) a débuté le chantier du réseau communal d'Assainissement des Eaux Usées. Les bonnes conditions météo (seulement 4 jours d'arrêt pour cause d'intempéries) et le professionnalisme de l'entreprise (fin du chantier le 18 décembre) a permis un bon déroulement du chantier. Le revêtement final sera posé en début du printemps après une meilleure stabilité du terrain.

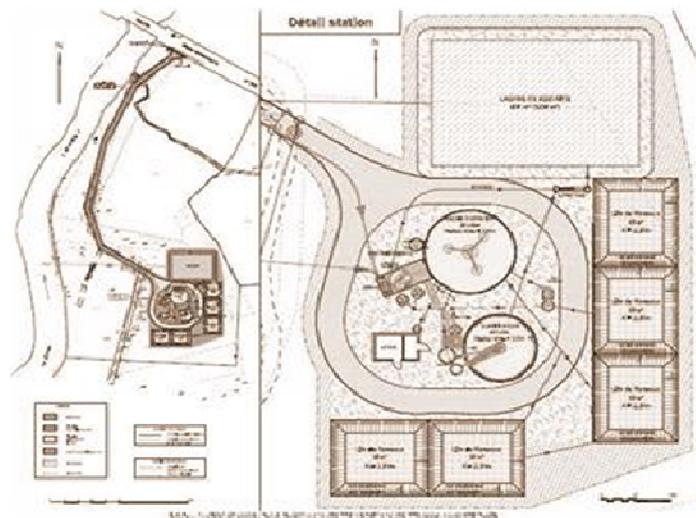
La 3^e et dernière phase ne se fera que lorsque la station sera opérationnelle (transfert et déviation des flux vers la station).

Station d'épuration Tranche 8A :

Le Conseil Municipal a retenu l'entreprise H.E.S. (Hydro Europe Service – située à St André de Cubzac), suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), pour la construction de la station d'épuration. Le montant du marché est de 800 000 € HT (956 800 € TTC)

Le marché a été signifié à l'entreprise le 22 octobre pour une durée de travaux de 10 mois.

La première réunion de chantier a eu lieu le 25 novembre. L'ordre de service pour le démarrage des travaux date du 2 décembre. Le permis de construire est prêt à partir mais avant le dossier de défrichement doit parvenir à la DDAF.



Plan de la station (consultable en Mairie)

« Interdiction de circuler pendant les travaux »

Le Conseil Municipal du 19 Janvier dernier a pris une délibération interdisant l'accès du CR13 à partir de la route de PRAT (RD221) le temps des travaux de la station d'épuration, à toute personne à l'exception des exploitants forestiers et des services de secours et d'incendie. L'accès de la parcelle où sont prévus les travaux est également interdite à toute personne venant du CR13 en provenance de la VC25 (Route d'Antonion) ainsi que le sentier de randonnée départemental (à hauteur du site de repos d'Antonion qui longe le CIRON et qui débouche sur le CR13 à la bifurcation menant à la station) .

3

ANIMAUX DANGEREUX

Nous invitons tous les habitants de la commune possédant **des chiens répertoriés comme dangereux** à effectuer une déclaration en mairie et nous remercions tous les propriétaires dans le fait d'accomplir cette démarche. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux pouvant causer un dommage physique à autrui, de s'assurer d'avoir mis en place suffisamment de sécurité afin d'éviter qu'un quelconque animal puisse blesser une ou plusieurs personnes, et là encore nous en remercions l'ensemble des propriétaires d'animaux.

Malheureusement trop de promeneurs sont découragés face à la crainte d'agression d'animaux aux abords des propriétés ou jardins.

VIE ASSOCIATIVE (1)

Oui, notre commune est dynamique, elle vit et propose encore et toujours de nouvelles activités dans le domaine associatif, et cette richesse, c'est vous qui la créez et qui la vivez. Nous remercions toutes les associations pour leur vitalité. Suite à une réunion des Présidents et présidentes le 11 janvier, près de 20 manifestations et activités ont été annoncées !!! Pas moins de trois nouvelles associations viennent de voir le jour en cette fin d'année dernière. Nous vous en livrons quelques informations et nous vous invitons à les rejoindre.

Pour les amateurs d'Histoire, l'association **"Noaillan, Histoire et patrimoine"** vous propose des activités autour de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine de la commune (église, petit patrimoine bâti, animalier, coutumier, les métiers et le nom des quartiers). Le projet relatif à la rédaction d'un livret sur l'origine de l'église.

"Lous Pecs" dont l'activité est basée autour du VTT a aussi pour projet la création d'une école de cyclotourisme. A cela s'ajoute, la découverte de l'environnement et des coutumes locales (visite d'une palombière), d'expositions locales, d'actes de civisme (ramassage de déchets). Leurs projets pour l'année sont un critérium à SARLAT, la découverte de la transhumance et de la falaise des vautours, mais aussi autour de la poterie et tout cela sur une selle. Allier sport et culture, un bon complément pour muscler le corps et l'esprit. Bravo.



Les Carrettes du Ciron

Lous Pecs VTT

Plus calme, mais tout aussi passionnant pour les amateurs de chevaux et d'attelages, l'association **"Carrettes du CIRON"** dernière née de l'année propose via un site internet, la documentation sur le patrimoine hippomobile et l'aide à la restauration.

Les autres associations pourront aussi bénéficier des chevaux etattelages, les particuliers aussi, mais sous forme de prestation payante. Pour contacter le Président passionné de cette association, voyez avec Patrick MAGNAUDEIX à CASTIGUES.



JEUNES A L'ASSAUT UN CALENDRIER SUR NOAILLAN

Vous l'aurez sans doute remarqué, dans les semaines qui ont précédé les fêtes de fin d'année, un groupe de jeunes accompagnés de quelques adultes ont déambulé dans les quartiers de Noaillan en proposant des calendriers. Ces derniers à l'entête "Jeunes à l'assaut" n'ont pour objectif que de récolter quelques dons afin de financer les projets de l'association des jeunes de la commune. Lors de leur assemblée générale du 7 octobre dernier, un petit groupe s'est formé afin de constituer des groupes de réflexion en partenariat avec Fabrice CARRET coordinateur jeunesse de la communauté de communes.

Ce calendrier mêlant photos anciennes et récentes de la commune montrant ainsi l'évolution des infrastructures et des bouleversements du siècle dernier liés à l'augmentation de la population, faisait partie du premier projet des jeunes. Merci aux participants de l'ombre (Yvette LAPUJADE notamment) qui ont su accueillir les jeunes pour un choix de photos ou pour quelques anecdotes ; ils ont en tête de travailler à la création d'un foyer à moyen terme.



Le Calendrier 2010
(disponible en Mairie)



Les Jeunes, chez Mme Harribey, lors de la distribution du calendrier

Enfin, il est déjà à l'ordre du jour d'organiser des déplacements en bus sur quelques destinations locales afin de permettre aux jeunes de sortir un peu de la commune et d'aller se divertir. Le dernier projet, confirmé par une discussion avec un habitant de la commune lors de la vente des calendriers est l'organisation autour du plateau multi-sports de rencontres inter-quartiers dans un climat bon-enfant qui permettront, nous n'en doutons pas de rapprocher les gens autour d'un ballon ou d'un échange de balles dès que la table de ping-pong sera installée à proximité de la salle des fêtes. Merci encore du soutien apporté auprès des jeunes et de l'accueil accordé à ce groupe qui ne demande qu'à grandir. Pour tout renseignement, contactez :

Fabrice CARRET au **05 56 25 66 77**
Sophie LAULAN au **06 32 51 69 42**



Rejoignez les Jeunes sur Facebook :
ASSO JEUNES NOAILLAN

VIE ASSOCIATIVE (2)

PANORAMA DES ASSOCIATIONS DE NOAILLAN

Noaillan, environ 1500 habitants, 17 associations, dont voici une vue d'ensemble (activité, président et contact) classées par thèmes : un large panel dans lequel chaque habitant pourrait y trouver son bonheur.

LOISIRS & SPORTS

LES CARRETTES DU CIRON
(ATTELAGE)
M. MAGNAUDEIX
05 56 25 86 96

COMITE DES FETES
MME BIBES
05 56 25 80 21

LES ARGONAUTES
(DANSE)
M. ALEXANDRE
05 56 65 50 02

AMITIES NOAILLANNAISES
(CLUB 3^e AGE)
MME LECLERCQ
05 56 25 30 24

JEUNES A L'ASSAUT
MLLE ZOUROUKIS NUGAS DOS SANTOS

EVOLUTION SPORTIVE NOAILLANNAISE
MME COUTANT
08 73 71 53 63

AMERICAIN INDIAN MEMORY
M. DEYRES
06 25 25 70 71

LOUS PECS VTT
M. MOULINAS
06 73 53 18 58

ACCA
(CHASSE)
M. SESSAC
05 56 25 37 12

FOYER RURAL
M. COUTANT
05 56 25 38 18

CAMPAGN'ART
(PEINTURE)
MME BERGES
05 56 25 37 19

NOAILLAN HISTOIRE PATRIMOINE
M. MAGNAUDEIX
05 56 25 86 96

PARENTS D'ELEVES RPI
M. LANNELUC

AMI-MOT
(BIBLIOTHEQUE)
MAIRIE
05 56 25 35 08

SOUTIEN ENFANCE
(SOUTIEN SCOLAIRE)
MME SORE
06 19 28 60 69

BIEN VIVRE A NOAILLAN
(DEBATS D'IDEES)
MME MORELLO
05 56 25 36 25

AIIMC
(AIDE A L'EMPLOI)
MME LAVILLE
05 56 25 37 65

ENVIRONNEMENT & CULTURE

ENFANCE & SERVICES

Lors de cette réunion du 11 janvier et après de nombreux échanges sur les perspectives d'intégrer les associations et leurs activités au projet de jumelage de NOAILLAN qui tient à cœur à l'équipe municipale, il a finalement plutôt été décidé d'entreprendre une action de coopération internationale. Un pays sera choisi en début d'année et l'ensemble des associations volontaires essaiera de travailler autour de ce thème en intégrant une de ses activités sur le pays à l'honneur annonçant de belles rencontres en perspective. Cette décision unanime valorise l'ouverture aux différentes cultures et traditions internationales, le jumelage aux yeux des participants présente l'inconvénient de limiter les échanges et le risque d'un essoufflement.

Pour 2010, le souhait de "**Jeunes à L'Assaut**", l'association des jeunes de NOAILLAN, est de travailler sur le Portugal et ce choix qui semble plaire à tout le monde ; la priorité leur est donnée pour encourager leur démarche.

CCAS - GOÛTER DES AINÉS

La coutume est tenace, surtout lorsqu'elle rend hommage à ceux qui font la mémoire vivante de la commune et à qui nous devons un grand respect. La neige n'a pas freiné la cinquantaine de gourmands qui sont venus en ce dimanche 10 janvier se réunir autour d'une table garnie de pâtisseries et de friandises. Le Champagne était aussi de la fête avec en complément une animation musicale. Quelques flonflons, quelques pas de danse sur des valse et tangos en compagnie d'un musicien et d'une chanteuse qui ont égrainé des titres évocateurs d'agréables moments de jeunesse aux présents.

Des anecdotes du passé, mais aussi des nouvelles des uns ou des autres ont été au centre des conversations animées. Une équipe de conseillers et d'habitants sont allés porter les gâteaux et chocolats à ceux qui pour raison médicale notamment, n'avaient pu se déplacer.



INAUGURATIONS : D'UNE PIERRE, DEUX COUPS...

Aucune des structures inaugurées ce samedi 23 novembre 2009 n'est en pierre mais au nombre de deux, et un "tir groupé" a permis une double inauguration autour du réfectoire de l'école et du plateau multi sports en présence de Philippe MADRELLE (Président du Conseil Général de la Gironde), François DELUGA (député de la 8ème circonscription), M. RONZIE Président de la CAF, Isabelle DEXPERT (Conseillère Générale), Mélanie COSNIER (Présidente du RPI Noaillan-Villandraut) Jean Jacques SCHMIT (1er adjoint à Villandraut) et l'équipe municipale de Noaillan.

Nous sommes fiers de ces agencements, l'un parce qu'il faisait partie de notre programme électoral et qu'il accorde aux jeunes la possibilité de se rencontrer et de pratiquer un peu de sport sur le plateau multi-sports, l'autre car il répond à un besoin et à une exigence d'installer une nouvelle classe et un réfectoire dans un laps de temps compté (nouvelle répartition du RPI). Mais les différents discours des personnalités et élus ont par leur réalisme fait prendre conscience de la chance que nous avons d'avoir pu aller au bout de ces dossiers. En effet, les perspectives gouvernementales en matière de restructuration et de découpage des collectivités territoriales laissent présager de restrictions financières et Laurence Harribey a souligné que le réfectoire (160 000€) et le city stade (57 000€) ont été financés à 80% par le Conseil Général, l'Etat et la CAF et que le Conseil Général, du fait de la réforme en cours, risque de ne plus pouvoir financer ce type de projet. De même le risque à l'avenir, d'obligation pour les communes de financer au moins 50% d'un investissement limitera de fait les initiatives communales.



P. Madrelle, M. Ronzié, I. Dexpert,
F. Deluga, L. Harribey, & M. Cosnier

DON DU SANG

La solidarité, chère à l'équipe municipale, peut aussi passer par le don de soi. C'est l'idée que nous avons eu en inscrivant NOAILLAN sur la liste des communes organisatrices de collecte de sang. EFS (l'Établissement Français de Sang) sera présent très prochainement à la salle des fêtes et le personnel médical vous attend nombreuses et nombreux, 50 donateurs étant le chiffre annoncé par EFS pour que cette collecte soit cohérente avec les moyens mis en place.

Quelques critères pour les éventuels donateurs : avoir entre 18 et 71 ans (ce qui représente environ 900 personnes sur Noaillan), avoir une hygiène de vie sans pratiques à risque, ne pas prendre certains traitements médicaux incompatibles (le médecin conseil vous en parlera), ne pas avoir été opéré ou transfusé depuis peu... Vous pouvez donner 5 à 6 fois par an pour les hommes et 4 à 5 fois pour les femmes.

Le don ne demande qu'une demi-heure de votre temps et à l'issue de celui-ci, une petite collation vous sera proposée, vous permettant de reprendre quelques forces et de discuter avec les autres donateurs. Amenez vos enfants, c'est avant tout la meilleure façon de montrer son investissement et ils seront sans doute très intéressés par les réponses du personnel médical. Vous pouvez sauver des vies, peut être celle d'un parent, d'un voisin, ami ou collègue, ce serait dommage de passer à côté. Merci à vous et à très bientôt.

TRANCHES DE VIE

Voici les évènements du 2° semestre 2009 qui ont eu lieu sur la commune.

NAISSANCES

FOURNIR Lucas	07/07/09
MISSUD Cassy	01/10/09
LABASSA Noé	30/10/09
POCO Maxime	05/11/09
MANGIN-DAUBIGNEY Maëlia	12/11/09
BARBOSA Anaïs	25/12/09

MARIAGES

COICAULT Thomas & LEYDIER Maud	07/07/09
RYNDERS Jean-Luc & BENDAHDANE Sylvaine	25/07/09
NOTAIS Loïc & LECOANET Françoise	25/07/09
LABREZE Vincent & SURIWONGCHOMPHU Kanya	01/08/09
LABREZE Laurent & DASCALAKIS Maria Gabriela	01/08/09
ROQUES Gérard & LAMART Dominique	22/08/09
MARCHAY David & MERLET Emilie	26/09/09

DECES

DOUENCE Jean	08/07/09	BALLION Jean René	24/08/09	CROLBOIS Guy	30/08/09
DESBLES René	17/10/09	BIDAULT Gérard	29/10/09	SCHMITT Jean-Jacques	17/12/09
MURAT Christiane		TAVERNIER Denise		DURRIEU René	10/12/09
ép. MORIN	04/11/09	veuve LEMMER	04/11/09		

PORTAGE DES REPAS

Les personnes de la commune intéressées par le portage des repas à domicile, peuvent se faire inscrire au secrétariat de la Mairie de Noaillan aux heures d'ouverture. Tel : 05 56 25 35 08

RPI : EN AVANT POUR 2010

L'année 2009 aura été une année quelque peu rude pour le RPI. Mais après les hivers rudes éclosent quelques fois les jolies couleurs du printemps. En tout cas il faut l'espérer.

Dans notre dernier bulletin nous expliquions que des nouveaux statuts avaient été adoptés donnant au RPI des compétences plus larges avec la responsabilité de l'entretien des locaux, du service de cantine et de l'élaboration des projets d'investissement.

Il a fallu procéder aux inventaires de chacune des écoles, effectuer les mises à disposition des locaux. Une dernière étape a consisté au transfert des personnels. Il a été fait de manière assez facile pour les personnels de Noaillan. Il y a eu plus de difficultés pour ceux de Villandraut. Après le refus d'un transfert partiel (pour le temps imparti au RPI) du personnel titulaire de Villandraut au RPI, la solution a été trouvée avec une mise à disposition à temps partiel via une convention signée entre le RPI et la commune de Villandraut pour trois ans.



Les enfants heureux...

Les efforts vont maintenant pouvoir se concentrer sur de nouveaux projets : nous avons en effet constaté un certain nombre de petits problèmes de comportement pendant les temps de cantine en particulier. Le temps du repas est un moment de détente, mais se doit aussi d'être un temps d'apprentissage du respect de la vie en groupe et de la nourriture. Nous voudrions pouvoir mettre en place un projet éducatif avec le soutien d'un animateur que le RPI recruterait en contrat aidé et qui viendrait en complément des actions menées par la communauté de communes dans le cadre péri-scolaire. Parallèlement il faudra procéder au renouvellement du mobilier scolaire et matériels pédagogiques, et à l'amélioration des locaux de l'école de Villandraut, le traitement de la cour de Noaillan avec l'installation de jeux au sol.

Pour cela nous comptons sur la participation constructive de tous, enseignants et Parents. Le Comité syndical du RPI a été conçu comme une instance ouverte aux délégués des Parents et des Enseignants, espérons que tous y joueront leur rôle.

MISE AU POINT : LE RISQUE LIÉ AU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique libéré lors d'une mauvaise combustion dans un endroit clos (fumée d'incendie, chauffage d'appoint sans aération suffisante, cheminée ou chauffe-eau dont le conduit d'évacuation est obstrué...). Ce gaz est inodore, incolore et ne peut être détecté sans appareil de mesure spécifique (que possèdent les pompiers et SOS médecins). Sa toxicité vient du fait que le monoxyde de carbone, après avoir été absorbé par voie pulmonaire, passe dans le sang et se lie à l'hémoglobine (partie du globule rouge transportant l'oxygène). La conséquence est que l'oxygène n'est plus amenée aux cellules de l'organisme, qui s'asphyxient.

Les symptômes qui découlent de cette asphyxie cellulaire apparaissent le plus souvent de façon progressive : la victime présente d'abord un malaise avec des nausées, des vertiges et des maux de tête (symptômes qui peuvent aussi exister en cas d'intoxication alimentaire, ou de grippe). Elle ne se rend donc pas compte de ce qui se passe, et l'intoxication évolue au fur et à mesure que du monoxyde de carbone est respiré : la victime présente ensuite une grande faiblesse, des difficultés à se déplacer, parfois un peu de confusion et l'ensemble aboutit au coma, et le décès est possible. L'intoxication au CO reste la première cause de décès par intoxication.

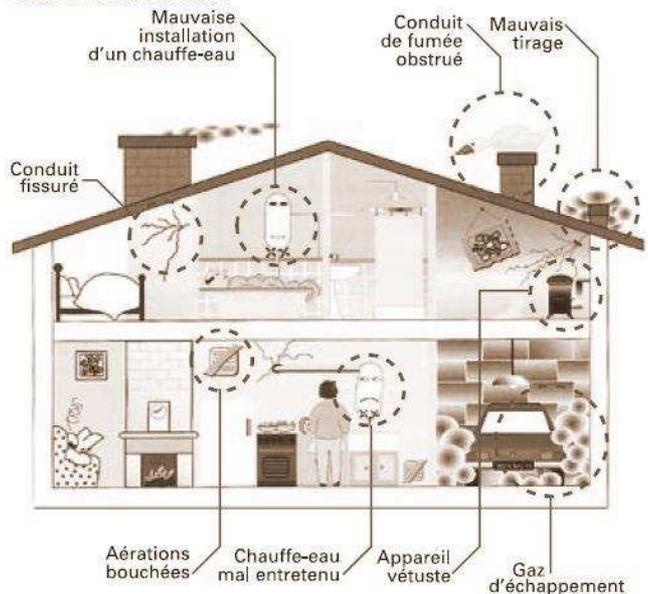
Certaines personnes sont plus sensibles aux effets du CO : ce sont les animaux (oiseaux, chiens, chats...) et les individus qui manquent d'oxygène de façon habituelle (bronchite chronique, insuffisance respiratoire, infarctus du myocarde, angine de poitrine, anémie) ou dont le métabolisme, et donc la respiration, est plus rapide (lors d'un effort physique important, petits enfants, grossesse, hyperthyroïdie). Ils manifesteront des symptômes plus rapidement que les personnes indemnes de ces facteurs de risque. En cas d'intoxication collective, toutes les personnes présentes dans cette pièce (ou maison, en fonction de la source de l'intoxication, cf. schéma) sont malades de la même façon.

En cas d'intoxication, la prise en charge est simple : il faut d'abord sortir la ou les personnes de l'atmosphère empoisonnée, sans y succomber soi-même ! Et de toute façon appeler les secours avant d'entrer dans la pièce. Ne jamais allumer la lumière dans cette pièce, car le CO est explosif en présence d'une flamme ou d'un arc électrique (allumer plutôt une lampe de poche avant de pénétrer dans la pièce). Ensuite le traitement est l'administration d'oxygène à fort débit par les services de secours : celle-ci va remplacer petit à petit le CO au niveau de l'hémoglobine. L'hospitalisation est systématique car le traitement par oxygène doit durer plusieurs heures.

La gravité de cette intoxication explique la nécessité d'une bonne prévention : faire ramoner et vérifier sa cheminée chaque année avant la période d'utilisation, faire vérifier ses appareils de chauffage d'appoint et son chauffe-eau annuellement, ne jamais utiliser de moteur à essence dans un local clos (même dans le garage) dont les fenêtres sont fermées, ne pas boucher ses éléments d'aération.

D'où proviennent les intoxications ?

Source : APPA - Nord-Pas de Calais



C D C DU CANTON DE VILLANDRAUT DES VŒUX AUTOUR D'UN PROJET PHARE POUR 2010



La Communauté de Communes a choisi une forme originale pour fêter une bonne année 2010 à tous les acteurs du canton. En effet c'est au terme d'une soirée consacrée à ce qui sera sans doute l'un des projets phares de cette nouvelle année, la préfiguration d'un centre social que la Présidente, Laurence Harribey a souhaité à tous une très bonne année 2010.

Un centre social pour quoi faire ?

La Communauté de Communes de Villandraut a su développer depuis 2002, une politique relativement exemplaire en matière de services à la population: politique petite enfance avec la création d'un multi-accueil, un réseau d'assistantes maternelles, un lieu Parents – Enfants, deux centres de loisirs, un accompagnement à la scolarité et un accueil périscolaire réparti sur tout le territoire du canton. Un service d'aides à domicile et un transport à la demande ont été mis en place. La piscine de Villandraut et la base de canoë kayak dans un premier temps puis une salle multi-activités (dojo, CLSH, activités arts martiaux) ont complété le dispositif. Des activités autour de la musique, du théâtre, de la lecture, de la sensibilisation aux arts plastiques, à l'environnement ont été soutenues avec des acteurs associatifs du territoire.



Perrine LEY

Plus récemment, la CdC a initié des activités destinées aux adolescents d'une part avec la création d'un poste d'animateur en la personne de Fabrice CARRET et en ce début d'année 2010, un programme d'activités sportives a vu le jour avec un second animateur, Krimo, éducateur sportif, qui est venu renforcer l'équipe.

Peu à peu la CdC s'est affirmée comme acteur social déterminant du territoire tout en forgeant des liens avec les acteurs associatifs. C'est tout naturellement que l'idée d'une mise en lien de toutes ces actions pour faire émerger de nouvelles actions et de nouveaux projets est venue. C'est l'objectif de ce qu'on appelle "une étude pour la préfiguration d'un centre social". **Perrine LEY**, jeune chargée de mission, mènera pour la CdC cette étude qui suppose la concertation de tous les acteurs du territoire, associations, élus, professionnels pour co-construire ensemble un projet adapté à notre territoire et à ses besoins. Des groupes de travail vont être mis en place, nous espérons que tous les noaillanais y participeront largement.

Des 3 Circons au Centre de Santé : des projets exemplaires

Au-delà de ce projet phare que constitue le centre social, deux autres projets marqueront 2010. La zone d'activité économique dite **Les Trois Circons** avance à grands pas. Les travaux de démolition et de viabilisation des lots de terrains nus ont été entrepris en 2009. Les travaux de réhabilitation des bâtiments anciens ont démarré et la zone devrait être opérationnelle au premier semestre 2010. Espérons que la crise n'empêchera pas des entreprises de s'y installer...

2010 sera aussi marquée par des avancées certaines sur le **projet santé** que nous tentons de mettre en place, les élus ayant fait le constat – comme nombre d'habitants – que d'ici cinq/six ans nous risquons de ne plus avoir de médecins sur notre territoire. Depuis plusieurs mois nous consultons les professionnels de santé de notre territoire pour envisager avec eux l'hypothèse d'une maison de la santé qui permettrait à de nouveaux professionnels de venir s'installer assurant peu à peu une prise de relais.

POLITIQUE JEUNESSE ADO

Une plaquette détaillant le programme des activités de la Politique Jeunesse est disponible à la CdC. Voici quelques informations sur **le programme du mois de février 2010** :

- Samedi 6 : Rugby (Bx-Bègles – Tarbes)
- Samedi 13 : Badminton (Union St Bruno – Fos sur Mer)
- Samedi 20 : Football (Girondins de Bordeaux – Auxerre)
- Vendredi 26 : Concert Flower Power (Soul'terre Orchestra, Les Carmes, Langon)

Pour **les vacances scolaires**, la CdC propose un **Sports Vacances du 01 au 05 mars** pour les collégiens. Des activités (**mini-séjour ou sorties**) seront aussi proposées la première semaine des vacances du 22 au 26 février.



Contacts : enfance-j@cc-villandraut.fr

Tél : 05 56 25 66 76

VOIRIE COMMUNAUTAIRE TRAVAUX SUR NOAILLAN

La CdC est en charge de l'entretien et de la réfection de la voirie dite communautaire ce qui concerne l'essentiel du réseau de Noaillan hors Bourg et La Saubotte. Malgré le désengagement de l'État qui n'a pas voulu que le moindre kilomètre de route soit financé sur le Sud Gironde via la Dotation Générale d'Équipement, le Communauté de Communes a tout de même lancé un programme pour 2009.

Ce programme a pris quelques mois de retard et c'est seulement en ce début d'année 2010 qu'il pourra se réaliser sur Noaillan. Pour notre commune il s'agit de trois routes : la route de Pirec sur laquelle des travaux de préparation (raclage racines) ont déjà commencé ; les routes de Gentille/Targos et de La Houeyte/Chante Perdrix/Biton sont aussi concernées.